

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 14 Décembre 1897

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance Souveraine du 14 novembre 1897, M. le Ch<sup>er</sup> Henri Aprosio, Avocat, a été nommé Consul de la Principauté à San Remo, en remplacement de M. le Commandeur Joseph Torazzi, décédé.

M. le Ch<sup>er</sup> Aprosio a reçu l'exequatur Royal.

Par Ordonnance Souveraine du 5 décembre 1897, M. Jacques Eymin, Consul Général de la Principauté à Marseille, est autorisé à accepter et à porter la décoration de 4<sup>e</sup> classe de l'Ordre du Buste du Libérateur qui lui a été conférée par S. Exc. le Président des Etats-Unis du Venezuela.

**NOUVELLES LOCALES**

La Société des Régates vient de faire connaître son programme des fêtes pour l'hiver de 1898. Ces fêtes auront lieu aux dates suivantes :  
 Première bataille de fleurs à Monte Carlo, 8 février.  
 Deuxième bataille de fleurs (à Monte Carlo ou à la Condamine), 19 mars.  
 Régates internationales, 20 et 22 mars.  
 Fête de bienfaisance dans le terrain Radziwill, 15 mai.  
 Fêtes champêtres (terrain Radziwill), les 29 et 30 mai.

Hier matin, vers quatre heures, la locomotive, le tender et un wagon d'un train de marchandises, ont déraillé auprès de la gare de Cabbé-Roquebrune et ont obstrué la seconde voie. Tout se borne à des dégâts matériels, mais l'encombrement a causé d'assez longs retards dans la matinée aux trains venant d'Italie, par suite du transbordement auquel on fut obligé de procéder. La circulation est rétablie maintenant.

Jeudi prochain 16 décembre, à 10 heures précises, un service funèbre sera célébré, à la Cathédrale, pour le repos de l'âme de la Révérende Mère Emilie du Bourget, fondatrice des Orphelinats de de Monaco, de Passaprest et de Vence.

**Réseau téléphonique.** — La Compagnie des wagons-lits, au Grand Hôtel ; le journal le *Petit Monégasque*, avenue de la Costa ; la Société Monégasque d'Electricité, à Fontvieille ; M. Barral (eaux minérales), rue Florestine ; M. Tiraboschi, loueur de voitures, boulevard de l'Ouest, et les remises de M. le baron Arthur de Rothschild, aux Halles et Marchés de la Condamine, sont reliés au réseau téléphonique de la Principauté.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que la Société des Bains de Mer de Monaco organise un

Concours de photographies et une Exposition des épreuves de ce concours.

Nous donnerons ultérieurement tous les détails nécessaires. Disons aujourd'hui que ce concours comprendra trois séries : Vues de la Principauté, vues du Littoral et Cinématographe.

Une somme de 10,000 francs de prix sera attribuée aux meilleures photographies.

La troupe de l'Œuvre a donné samedi sa première représentation sur la scène de Monte Carlo.

*Père*, tragédie en trois actes d'Auguste Strindberg, a été supérieurement interprétée par MM. Philippe Garnier, Lugné-Poë, Luxeuil, M<sup>mes</sup> Dorsy, Louise France et Soris. Ces excellents artistes ont été très applaudis.

Ce soir, deuxième représentation de l'Œuvre, *Rosmersholm*, drame en quatre actes d'Henrick Ibsen, traduction de M. Prozot.

Voici la distribution des rôles :

<i>Rebecca West</i> .....	M <sup>lles</sup> Lucienne Dorsy.
<i>Madame Helscth</i> .....	Maupas.
<i>Rosnier</i> .....	MM. Lugné-Poe.
<i>Kroll</i> .....	Avermès.
<i>Utric Brendal</i> .....	Luxeuil.
<i>Mortens Gaard</i> .....	Hattier.

Représentations de M<sup>me</sup> Duse et sa troupe :

Jeudi 16 décembre, à 8 heures un quart, *La Signora dalle Camelie* ;  
 Samedi 18, *Magda* ;  
 Mardi 21, *La Seconda Moglie* ;  
 Jeudi 23, *La Locandiera* ;  
 Samedi 25, *La Moglie di Claudio*.

Jeudi 16 décembre 1897, à 2 h. et demie

**3<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE**

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
 sous la direction de M. Léon JEHIN  
 avec le concours de M<sup>me</sup> J. CONNEAU, cantatrice  
 et des chœurs du Théâtre  
 Chef des chœurs : M. SYLVIO LAZZARI

<i>Symphonie en do majeur</i> (n° 2) .....	R. Schumann.
Ouverture de <i>Moïna</i> .....	I. de Lara.
Chanson gothique de la <i>Damnation de Faust</i> .....	H. Berlioz.
Madame J. CONNEAU.	
<i>L'Enterrement d'Ophélie</i> .....	Bourgault-Ducoudray.
Couplets de Chérubin des <i>Noces de Figaro</i> . ..	**
Harmonisés par M. de la Tombelle.	
Madame J. CONNEAU.	
<i>Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg</i> . ..	R. Wagner.
(Fragments du 3 <sup>e</sup> acte).	
Prélude — Valse des Apprentis — Cortège des Maîtres Chanteurs — Choral — Reprise du Cortège.	
Avec les chœurs.	

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

Les concerts classiques de Monte Carlo auront lieu cette année, à 2 heures et demie précises, aux dates ci-dessous, indiquées, du 2 décembre 1897, au 28 avril 1898, inclusivement.

Il sera donné vingt et un concerts.

Ils auront lieu les jeudis 16, 23, 30, décembre ; 6, 13, 20, 27 janvier ; 3, 10, 17, 24 février ; 3, 10, 24, 31 mars ; 7, 14, 21 et 28 avril.

**Prix des places.** — Entrée par concert, 3 francs ; abonnement à six concerts consécutifs, 15 francs ; abonnement de saison (21 concerts), 50 francs.

Toutes les places sont numérotées.

Les billets et les cartes d'abonnement seront délivrés au bureau de location ; ce bureau sera ouvert la veille et jusqu'à l'heure du concert du lendemain.

Les cartes d'abonnement seront rigoureusement personnelles.

Le produit des recettes devant être affecté aux établissements de bienfaisance de la région, il n'y aura pas de cartes d'invitation ; toutes les entrées de faveur seront supprimées.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience correctionnelle du 7 décembre, a condamné le nommé Jean-Baptiste Diatti, 65 ans, journalier, sans domicile fixe, à quinze jours d'emprisonnement pour mendicité et infraction à un arrêté d'expulsion.

Et, dans son audience du 9 du même mois :

1° A trois mois de prison le nommé Henri Picq, 32 ans, colporteur, sans domicile, pour mendicité à domicile et usage de faux certificat ;

2° A 10 francs d'amende le nommé Joseph-Carmelo Massafiero, 32 ans, épicier à Monaco, pour tenue de débit de boissons sans autorisation.

**TIR AUX PIGEONS DE MONACO**

**Programme des Concours tri-hebdomadaires**

**PREMIÈRE SÉRIE**

Mercredi 15 décembre 1897 : *Prix d'Ouverture*, 500 fr.  
 Vendredi 17 décembre : *Prix de Décembre* (handicap), 500 francs.  
 Lundi 20 décembre : *Prix d'Hiver* (handicap), 500 fr.  
 Mercredi 22 décembre : *Prix du Stand*, 500 francs.  
 Vendredi 24 décembre : *Prix de Noël* (handicap) 500 fr.  
 Lundi 27 décembre : *Prix Hovodetski* (handicap) 500 fr.  
 Mercredi 29 décembre : *Prix Verdavaine*, 500 francs.  
 Vendredi 31 décembre : *Prix G. Grasselli* (handicap), 500 francs.  
 Lundi 3 janvier 1898 : *Prix de Janvier* (handicap), 500 fr.  
 Mercredi 5 janvier : *Prix Lonhienne*, 500 francs.  
 Vendredi 7 janvier : *Prix J. Grasselli* (handicap), 500 fr.

Les Concerts Internationaux de Monte Carlo commenceront le dimanche 9 janvier. Voici les dates et la composition de ces solennités musicales si recherchées de tous les dilettanti du littoral :

Dimanche	9 janvier	—	Ecole Française.
—	16	—	Ecole Italienne.
—	23	—	Ecole Allemande.
—	30	—	Ecole Russe.
—	6 février	—	Ecole Italienne.
—	13	—	Ecole Austro-Hongroise.
—	20	—	Ecole Anglaise.
—	27	—	Ecole Italienne.
—	6 mars	—	Ecole Belge.
—	13	—	Ecole Scandinave.
—	20	—	Ecole Italienne.
—	27	—	Ecole Allemande.
—	3 avril	—	Ecole Française.
—	10	—	Ecole Russe.
—	17	—	Ecole Italienne.
—	24	—	Ecole Française.

A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés du 24 décembre 1897 au 3 janvier 1898 inclus, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 5 janvier.

## CAUSERIE

L'Académie des sciences morales et politiques a décerné à la fin de novembre, en séance publique annuelle, les prix qu'elle attribue, chaque année, à certains ouvrages de morale, de législation et de philosophie.

On sait que, de tout temps, les moralistes français ont tenu la première place dans le monde entier. Les noms de Pascal, La Boétie, Montaigne, Charron, La Bruyère, La Rochefoucauld et de l'admirable Vauvenargues, disent combien cette gloire est méritée. Aussi l'Académie des sciences morales et politiques existe-t-elle surtout pour perpétuer la magnifique tradition des grands maîtres que je viens de citer.

Profitions donc de l'occasion qui nous est offerte pour donner à nos lecteurs quelques renseignements sur cette Académie, la plus remarquable peut-être de l'Institut après l'Académie française. Elle accomplit, sans bruit, une tâche des plus utiles, et défend victorieusement contre le temps une des prérogatives de l'esprit français.

Lorsque la Convention résolut d'étendre l'esprit révolutionnaire jusqu'aux choses de la pensée, elle créa, on le sait, l'Institut de France, élite intellectuelle des savants, des écrivains et des artistes. La quatrième classe de l'Institut prit, en 1795, le nom de « Académie des sciences morales et politiques. » Quarante moralistes, philosophes ou économistes furent appelés à composer cette académie, qui comprenait cinq sections : *Philosophie, morale, législation, économie politique et historique.*

Les cinq sections se recrutent à l'élection. Le nombre des membres, par section, varie de sept à huit. De cette façon, le nombre de 40 membres titulaires n'est jamais dépassé.

En outre de ces 40 titulaires, l'Académie des sciences morales et politiques comprend six associés libres qui ne font partie d'aucune section, mais sont attachés à l'ensemble des travaux de l'Académie.

Cinq ans après sa fondation, l'Académie en question était devenue le refuge de tous les hommes d'indépendance et de pensée. Aussi en 1803, lorsque Napoléon réorganisa l'Institut, s'empressa-t-il de biffer d'un trait de plume la quatrième classe qui lui portait ombrage. Les philosophes et les économistes n'étaient, à ses yeux, que des « idéologues », et l'on sait ce que Napoléon entendait par là. Les Bourbons partagèrent à l'égard des sciences morales et politiques le dédain de Bonaparte. Bref, pendant vingt-neuf ans, l'élite des penseurs demeura sans existence officielle.

Lè 27 octobre 1832, M. Guizot, ministre de l'instruction publique, se décida à faire cesser ce déni de justice. Une ordonnance de Louis-Philippe rendit son intégralité à l'Institut en rétablissant l'Académie des Sciences morales et politiques.

Tous les écrivains éminents, dont les ouvrages ont en vue le bonheur de l'homme, et l'amélioration du sort du plus grand nombre, ont leur place marquée à l'Académie française. Viennent ensuite les législateurs, les commentateurs, de notre système judiciaire, les grands statisticiens et les économistes. La cinquième et dernière section comprend les historiens.

Les quarante fauteuils ne sont occupés que par les plus grands noms de la morale, de l'économie et de l'histoire contemporaine.

MM. Zeller, Gréard, Aucoc, Passy, Gebhart, Himly, Ravaisson, Janet et Guillot siègent parmi ces penseurs et ces savants voués au culte de la pensée et des idées. Je ne sache pas qu'aucun pays puisse montrer une réunion analogue d'esprits aussi indépendants et compétents. Pour élargir le cadre de ses travaux, l'Académie donne à cinq savants étrangers le titre d'associés, et elle confère celui de correspondants à 44 personnalités françaises des plus en vue. De cette façon, aucune invention, aucune idée utile à l'humanité ne peut être méconnue.

Les prix les plus importants de l'Académie des sciences morales et politiques sont les prix Aucoc et

Picot, de 6,000 francs, pour la législation et l'histoire. La philosophie a le prix Gegner de 3,800 francs, et les économistes peuvent aspirer au prix Rossi, de 4,000 fr. Cette Académie dispose aussi de la fondation Audiffret, 15,000 francs pour actes de dévouement, et de la fondation Carnot, 14,000 francs.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'hiver commence et Paris naturellement s'occupe dès maintenant de sa toilette de printemps. Cette coquetterie édilitaire coûtera six millions.

D'abord, de nouveaux squares seront créés places Saint-Philippe-du-Roule, Hébert, etc. ; ceux qui existent seront embellis et éclairés à l'électricité.

Le bois de Boulogne sera particulièrement soigné ; les allées, routes, boulevards seront empierrés ; on créera de petites rivières et l'on remplacera les arbres et les massifs disparus. Au bois de Vincennes où seront installées plusieurs annexes de l'Exposition, on établira une canalisation pour l'alimentation en eau de source. Le long des maisons situées avenue des Champs-Élysées, entre le Rond-Point et l'Etoile, on plantera une rangée de nouveaux arbres ; peut-être l'avenue du Bois sera-t-elle aussi garnie d'une double rangée de petits arbres, mais rien n'est encore décidé à ce sujet, car on craint de masquer la perspective du Bois.

Ajoutez à cela le prolongement de certaines voies, le boulevard Raspail entre autres, etc., l'éclairage électrique des grandes artères, rue de Rivoli, boulevard Saint-Michel, etc., etc., et vous voyez que pour être prête pour le grand bal de 1900, la ville de Paris n'a pas de temps à perdre.

Le conseil municipal vient d'adopter un plan d'ensemble, qui lui a été soumis par les services de voirie de la préfecture de la Seine, et qui a pour objet principal le percement d'un large boulevard reliant l'extrémité de la rue Réaumur avec la place de l'Hôtel-de-Ville.

Tout le vieux quartier Saint-Merri en sera bouleversé. D'anciens coins curieux disparaîtront. On supprimera la rue Pierre-au-Lard, dont le nom est une corruption de Pierre Ollard, un éminent bourgeois de Paris. Aussi disparaîtront la rue Brise-Miche, une des plus étroites de Paris. La vieille et belle église Saint-Merri, un bijou de la Renaissance, aux fines sculptures, aux merveilleux vitraux, sera dégagée.

Chose grave ! La tour Eiffel fléchit. On accuse du méfait... ou du bien fait la dilatation. La tour subit du lever du soleil à la nuit, un mouvement de torsion qui se traduit par une courbe de dix centimètres.

Ce mouvement se répète, en sens inverse, pendant la nuit, c'est-à-dire quand la température se refroidit. De telle sorte que le paratonnerre, qui est le sommet idéal de la tour, est continuellement en mouvement.

Si bien qu'en 1900 la tour Eiffel pourrait bien n'être plus au Champ-de-Mars.

On annonce également que divers passages vont être supprimés... parce qu'on n'y passe plus.

On annonce la démolition prochaine de la galerie Vivienne et son remplacement par des maisons de rapport.

La galerie Vivienne est un des deux passages qui vont de la rue des Petits-Champs à la rue Vivienne, en figurant un angle droit. L'autre est le passage Colbert. Ce furent jadis des endroits pleins d'animation. Une gantière de la galerie Vivienne fut célèbre pour sa beauté, sous le règne de Louis-Philippe. Elle se nommait M<sup>lle</sup> Labsolu. A de certaines heures, il y avait foule dans le passage pour l'admirer. Nombreux étaient les Parisiens qui, à l'instar de Balthazar van Claës de Balzac, brûlaient de se livrer à la recherche de Labsolu... Mais où sont les foules d'antan ?

Aujourd'hui ces lieux sont déserts.

×

Déjà le passage Delorme avait disparu. Le même sort menace les établissements de bains de la Seine depuis que le député musulman Grenier a pris l'habitude de faire gratuitement ses ablutions en plein fleuve. On annonce la fin prochaine de l'établissement de bains du pont Royal. Le vieux bateau amarré à la rive droite subit donc le triste sort qu'avait connu la *Frégate*, il y a quelques années. D'autres établissements similaires seraient, paraît-il, également menacés.

×

En attendant, les femmes ont eu une séance sensationnelle à l'Académie française. M. Paul Bourget y a reçu M. André Theuriet et y a obtenu un succès féminin aussi grand que celui de son roman. Jeune, élégant, au monocle solidement placé, bien sanglé dans son uniforme, il a un

peu éclipsé son « cher collègue », déjà âgé, que flanquaient ses deux parrains, MM. Brunetière et Cherbuliez. La plus grande part du succès de la journée a été pour lui.

Mais soyons juste, M. Theuriet a eu ses applaudissements mérités, applaudissements qu'accentuaient les quelques représentants de la municipalité de Bourg-la-Reine qui avaient fait le voyage pour venir voir « immortaliser M<sup>onsieur</sup> le maire », et qui avaient eu, le matin, la délicate pensée d'envoyer à M<sup>me</sup> Theuriet une magnifique corbeille de fleurs.

M. André Theuriet a parlé en fort bons termes de Dumas fils auquel il succédait.

M. Bourget a épargné au récipiendaire ces critiques indirectes qui sont le piment des fêtes académiques. Il lui a épargné les phrases courtoises, mais vives, qui sont la joie de l'auditoire, mais, à son tour, il a beaucoup parlé de Dumas.

Le fauteuil qu'occupe aujourd'hui à l'Académie M. André Theuriet est non seulement celui de Dumas fils, mais celui de Montesquieu. Le premier occupant en fut Conrart. M. André Theuriet en est le dixième occupant. Les six autres furent Rose, Louis de Sacy, Châteaubrun, Chastellux, François de Neufchâteau et Pierre Lebrun, l'auteur du *Cid d'Andalousie* et de *Marie-Stuart*, auquel succéda Dumas fils.

×

Le nom de Dumas fils a fait penser tout naturellement à Dumas père et on en a beaucoup parlé cette semaine. Un souvenir personnel m'est revenu à la mémoire en apercevant sur les murs de Paris l'affiche suivante annonçant un nouveau journal féministe :

« La *Fronde*, journal quotidien, dirigé, administré, rédigé, composé exclusivement par des femmes.

« Les femmes forment en France la majorité de la population. Des millions de femmes, célibataires ou veuves, y vivent sans le soutien légal de l'homme. Les femmes payent les impôts, qu'elles ne votent pas, contribuent par leur travail manuel ou intellectuel à la richesse nationale et prétendent avoir le droit de donner officiellement leur avis sur toutes les questions intéressant la société et l'humanité, dont elles sont membres comme les hommes. La *Fronde* sera l'écho fidèle de leurs approbations, de leurs critiques, de leurs justes revendications ».

La femme qui a eu le courage de lancer ce nouvel organe est M<sup>me</sup> Marguerite Durand de Valfère, qui renonce à la comédie française en plein succès, dans tout l'éclat de sa beauté blonde. Elle a su s'entourer d'une collaboration de choix et le nom de M<sup>me</sup> Séverine brille chaque matin en première page à côté de ceux de M<sup>me</sup> Marie-Anne de Bovet, Clémence Roger, Maria Pognon, etc.

Inutile d'ajouter que la charmante directrice de la *Fronde* a été interviewée par un nombre considérable de confrères masculins, dans le charmant hôtel du journal, un vrai boudoir.

A noter ces déclarations :

« Si, dans notre journal nous fermons la porte de la rédaction aux hommes, c'est parce que des femmes de talent ont quelque chose à dire et veulent le dire :

« On nous dit bien : mais, le rôle de la femme est d'être épouse et mère. Certes, Monsieur, toutes les femmes ne demandent que ça. Encore, faut-il le pouvoir. Savez-vous que ça coûte cher, un mari, par le temps qui court. Toutes les femmes ne peuvent pas se payer ce luxe-là. Alors, quoi, rester fille ! donner des leçons, entrer dans le journalisme. Oui, quand on est jolie, ça va tout seul. Tout le monde est aimable, depuis le directeur jusqu'au dernier garçon de bureau qui vous introduit par des entrées détournées... Mais, les autres ? celles qui sont laides ! faut-il qu'elles meurent de faim, celles-là !

« Dans la *Fronde*, nous lutterons pour la femme écrivain qui veut placer sa copie, pour l'ouvrière qui veut avoir un salaire égal à celui de l'homme, pour la femme qui veut avoir les possibilités d'être épouse et mère. »

On ne saurait trop en vouloir aux « femmes qui veulent « placer leur copie » de s'être mises dans leurs meubles — de fort beaux meubles, du reste. — Les journaux d'hommes n'aiment pas beaucoup la copie des dames. Lorsque j'étais secrétaire de la rédaction du *d'Artagnan*, j'avais cru ingénieux de publier un numéro rédigé exclusivement par des femmes. Alexandre Dumas père, en voyant les épreuves, fit tout décomposer et remplit le numéro de sa seule prose.

— Si je laissais faire ces dames, s'écriait-il, *d'Artagnan* deviendrait l'organe des femmes savantes.

Et il ajoutait :

— Une femme ne peut écrire sans la collaboration d'un homme.

— M<sup>me</sup> Sand, cependant... hasardai-je timidement...

— M<sup>me</sup> Sand comme les autres.

Aussi, lorsqu'un écrivain appartenant au beau sexe venait lui demander sa collaboration, s'empressait-il de la promettre... sauf à ne pas tenir sa promesse. Il fit excep-

tion pour M<sup>me</sup> Marie Alexandre Dumas, dont il corrigea un roman qui parut dans le *d'Artagnan* sous le titre de *Madame Benoist*.

Souhaitons galamment longue vie et grand succès au journal féminin... pardon, féministe.

X

Dans les théâtres, on s'occupe surtout de *Paméla*. A ce propos, un de mes confrères dit fort joliment :

« M. Victorien Sardou, qui sait tant de choses, ne doit pas ignorer qu'une *Paméla* a déjà été jouée avant celle dont il a donné lecture avant-hier aux acteurs du Vaudeville et à leur suggestive protagoniste, M<sup>me</sup> Réjane. Mais ce qu'il ne se rappelle peut-être pas, c'est que la première *Paméla* a joué un rôle politique, absolument comme son *Thermidor*.

« *Thermidor*, on s'en souvient, a mis en péril, grâce au libéralisme radical, la subvention du Théâtre-Français. *Paméla* a fait mieux, ou plutôt pis. C'est à elle que la Comédie-Française dut, en 1793, l'arrestation de ses plus brillants comédiens des deux sexes : Fleury, Dazincourt, M<sup>lle</sup> Raucourt, M<sup>lle</sup> Lange, et ensuite sa fermeture jusqu'à la chute de Robespierre.

« Le crime de *Paméla*, aux yeux des Jacobins, ne pouvait pas être d'origine pornographique, car cette pièce était l'innocence même. Si M<sup>lle</sup> Lange, la Lange de la *Fille de Madame Angot*, y faisait admirer une coiffure qu'elle mit en vogue et qui s'appela même à la *Paméla*, c'était en tout bien tout honneur, et l'auteur a pu se rendre ce témoignage qui ferait sourire aujourd'hui :

... Pour un auteur  
Peut-il être un prix plus flatteur  
Que de voir, en sortant, la mère de famille  
Dire avec intérêt : « J'aime ces pièces-là  
Et quand on jouera *Paméla*  
J'aurai soin d'y mener ma fille. »

« La vérité est que *Paméla* avait eu l'audace de balbutier une timide apologie de la tolérance, et encore en deux vers seulement, lesquels auraient tout de même envoyé une dizaine d'acteurs et d'actrices sous le couperet de Samson sans — toujours *Thermidor* — le fameux dévouement de Labussière. »

Voilà un souvenir bon à rappeler en ce moment où l'on critique si volontiers la censure.

DANGEAU.

## VARIÉTÉS

### Le Berceau des Trouvères

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent)

Adam de la Halle, il faut le dire, fit deux séjours en Provence, et les impressions qu'il en rapporta ne furent pas étrangères aux perfectionnements de son art. Ses voyages au loin, ses haltes à Paris, ses fréquentations chez les princes parachevèrent l'œuvre. Et, en vérité, ce fut une curieuse et remuante carrière que celle de ce précurseur de la chanson et du vaudeville français.

Moine à l'abbaye de Vaucelles, près Cambrai, ce qui le fait réclamer comme un des leurs par les Cambrésiens, quoiqu'il soit en réalité né à Arras, il ne tarda point à jeter le froc aux orties et revint en sa ville natale pour se marier avec Marion, qu'il met en scène dans son *rondel*, dont le refrain se fredonne encore dans le Nord, surtout dans le Hainaut :

Robins m'aime, Robins m'a,  
Robins m'a voulu, si m'ara.

L'action, qui sera le propre de sa manière, s'indique dès cette pièce. Les deux amants qui ont fourni le proverbe resté populaire : *Etre ensemble comme Robin et Marion*, s'adorent; mais survient un fâcheux, le chevalier Aubert. Alors Robin emmène son amie :

Venez après moi, venez le sentèle (*sentier*)  
Le sentèle, le sentèle les le bos (*le bois*).

Mais cet amour dure peu : Adam a épousé Marion et il s'en est bientôt lassé, par inconstance, par éloignement pour tout ce qui ressemble à une chaîne, comme il le dit lui-même dans son *Jeu de la feuillée* et surtout par besoin de courir le monde. Il part donc pour Paris avec l'argent du ménage, « car por rien n'est on nice à Paris », et en quittant Arras,

Arras, Arras, ville de plait  
Et de haine et de détrait (*médiancée*),

il lance l'anathème sur tout ce qu'il laisse derrière lui : « Ma femme, la commère Marion, je la laisse à son père; d'ailleurs elle n'est plus jolie », ce qui lui vaut cette réplique d'un de ses amis : Elle est la même; vous seul êtes changé pour elle et j'en sais la raison :

Elle a fait envers vous  
Trop grand marché de ses denrées. »

A Paris, Adam, surnommé le *bossu*, ce dont il se défend bien, attribuant cette épithète à la renommée de son esprit fin et subtil, mène la vie joyeuse, semant ses vers et ses chansons, dont il composait la musique et qu'il chantait lui-même, dans les cercles où il fréquentait, ainsi que nous l'apprend un de ses confrères en Apollon :

Cil (*le*) Maistre Adam savoit  
Dis ét chans controuver,  
Et parfois estoit en chanter.

Mais bientôt Paris ne suffit plus à l'humeur vagabonde de l'ancien moine de Vaucelles. Il se rend en Provence, où l'attirent sans doute le renom des troubadours; puis, s'attachant à la fortune du compte Robert de Flandre, il fut en Palestine, d'où il revint en France par la Syrie, l'Egypte et la Sicile. Alors, sous l'impression et l'inspiration des pays qu'il venait de visiter, il agrandit sa manière, amplifie sa mise en scène, corse le rôle de ses personnages et les péripéties de son action, au point d'avoir mérité, très justement, le nom de *père du Drame*, que lui donna la postérité.

C'est à cette époque d'épanouissement que se rapporte son grand poème *le Roi de Sicile*, composé à la louange du comte d'Anjou, qui fut roi de Naples en 1266. Cette œuvre, écrite à Paris, mit le sceau à la réputation d'Adam de la Halle, dont les productions furent dès lors innombrables. On ne les connaît pas toutes assurément, mais celles qu'on a retrouvées sont suffisantes pour montrer la fécondité du maître. Ici même, ces fragments ont été catalogués et analysés avec soin. Aussi, ne citerons-nous que pour mémoire : *le Jeu du Pèlerin*; les 37 chansons éparées indiquées par de la Borde dans son *Essai sur la Musique*; la chanson d'amour *Le Mal joli*; un *Servantois* très curieux, en cinq couplets sur deux rimes; *les Pstuares Adam*, comprenant 18 *Jeux partis* ou questions d'amour que se font entre eux des Artésiens qui prennent pour juges des trouvères du temps » : 16 *Rondels Adam*, tous notés en musique; 18 *Motets Adam*, à trois parties, qui se trouvent aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, fonds La Vallière

De Paris, on en est à peu près certain, Adam reprit le chemin de la Provence; puis, pénitent de sa vie facile et légère, il revint à Vaucelles en Cambrésis, où il ceignit à nouveau l'habit monastique. Aux *Vers d'amour*, chanson badine et galante, succède le *Ver de la Mort*, pièce philosophique, dithyrambique, finissant par ce dystique :

... Mais c'est tout truffe (*trouvaille*) ou devinaille :  
Nus (*nul*) n'est ficisien, fors Dieu.

Ceci est le chant du cygne. Et sur cette chute, le *bossu* d'Arras, Cambraisien par adoption, Parisien par élection, « ficisien » par vocation, rendit son âme à « Dieux », qui en laissa sur terre tout ce qu'elle avait d'éthéré, de poétique et de musical.

EDMOND NEUKOMM.

## FAITS DIVERS

On a déjà parlé de l'arrosage à l'huile, préconisé dans certaines villes d'Amérique, pour empêcher la poussière de monter jusqu'à la gorge des promeneurs et les microbes de s'infiltrer dans l'organisme.

Après les rues des villes, les Yankees ont continué l'expérience par les voies de chemin de fer : toujours dans le but d'empêcher les poussières, si désagréables en voyage, de pénétrer dans les wagons. C'est avec de l'huile lourde de pétrole qu'on a aspergé les voies, ce moyen ayant été jugé le plus économique (?) Il paraît que ce système offre des avantages nombreux : adoucissement du mouvement des wagons; conservation du matériel qu'il abrite contre l'humidité; suppression des mauvaises herbes et enfin diminution très sensible de la poussière, le train en marche n'étant plus exposé qu'à recevoir celle qui pourrait être entraînée des routes et des champs voisins par le vent.

Quant à l'économie, elle semble douteuse. On a calculé, en effet, qu'il fallait 2,000 gallons de pétrole par mille de voie ferrée, c'est-à-dire 8,800 litres pour 1,609 mètres de rails. Si bon marché que coûte le pétrole, c'est encore une dépense. Il s'agit aussi de savoir si, lorsque les voies auront été saturées par plusieurs arrosages consécutifs, le voyageur empesté ne préférera pas encore la poussière d'autrefois, dont il pouvait se garer

partiellement en fermant les portières, à cette infecte odeur, si pénétrante et qui s'imprègne dans les vêtements.

En tout cas, les expériences (qui se poursuivent à l'heure actuelle sur la ligne West Jersey) sont intéressantes et méritaient d'être signalées.

Une autre invention américaine qui n'est pas banale, c'est le *cabeway* électrique appliqué au halage sur canaux et rivières.

Les Américains appellent *cabeway* (route câble) toute installation formant une voie aérienne constituée par des fils ou câbles suspendus.

Les essais de halage électrique qui viennent d'être faits à Tonawanda (état de New-York) sont dus à l'ingénieur Lamb et voici en quoi consiste le système.

Sur le chemin de halage, fixée à des poteaux solides et peu élevés, court une voie aérienne double, faite de deux gros câbles métalliques placés l'un au-dessus de l'autre, et qui sert en même temps à fournir le courant électrique produit dans une station centrale ainsi qu'à supporter et guider un moteur électrique (auquel on fixe l'amarre de la péniche à haler). Quand le courant passe, le moteur commence à tourner; puis, lorsqu'un certain régime de vitesse s'est établi, suffisant pour vaincre la résistance de la traction à opérer, le moteur avance sur la voie aérienne, traînant après lui la péniche.

Comme il faut bien qu'un mécanicien règle la marche de l'appareil, et puisse embrayer ou déembrayer les contacts, une espèce de fauteuil primitif est installé sur le côté du moteur, où un homme prend place pour surveiller l'appareil. C'est un voyage assez inédit à faire entre ciel et terre, à un mètre cinquante environ du sol, et l'on dit qu'il ne manque pas d'amateurs pour servir de mécaniciens bénévoles à cet automobile d'un nouveau genre.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

## AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire le **Mardi onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.**

L'Assemblée générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ayant déposé leurs titres au siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente-cinq des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

### ORDRE DU JOUR :

Modifications au Cahier des Charges.

Prorogation de la durée de la Société.

Autorisation d'emprunt.

Allocation de jetons de présence aux Actionnaires membres de l'Assemblée Générale.

Modifications aux Statuts et notamment aux articles deux, trois, six, neuf, quatorze, vingt-deux, trente-cinq, cinquante-cinq et cinquante-sept.

Cabinet de M<sup>e</sup> BARDOLET, avocat à Monaco

Les créanciers saisissants ou cessionnaires des loyers de la *Villa de la Tour*, de Larvotto, sise à Monte Carlo, au pont de la Rousse, appartenant à mademoiselle **Antoinette Laforest de Minotty**, sont avisés qu'ils doivent se rendre, avec titres et pièces, en la Chambre du Conseil du Tribunal Supérieur, le **mardi 24 décembre 1897, à 2 heures et demie du soir**, à l'effet de régler amiablement sur la distribution d'une somme de 3,371

francs 30 centimes, consignée par quatre des locataires tiers saisis, et d'assister à l'ouverture du procès-verbal de contribution amiable, sous peine d'encourir l'amende édictée par l'art. 688, C. P. C.

Pour le requérant,  
E. BARDOLET, avocat.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la dame **Louise PORCU**, épouse **FAUTRIER**, épicière et boulangère à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, audit Monaco, le 22 décembre courant, à 9 heures du matin, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat passé devant M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, soussigné, le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, monsieur Louis MÉDECIN, propriétaire, et madame Julie LORENZI, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ont acquis de : 1<sup>o</sup> monsieur François-Edmond-Eugène BLANC, propriétaire, député, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, avenue des Champs Elysées, numéro 68 ; et 2<sup>o</sup> monsieur Constantin-Vincent-Marie Prince RADZIWILL, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble à Paris, place d'Iéna, numéro 5 ; une parcelle de terrain, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, lieu dit « Les Spélugues », d'une superficie de six cent quatre-vingt-seize mètres trente-deux décimètres carrés, portée au cadastre sous partie du numéro 293 de la section D, confinant : au nord, le boulevard des Moulins ; au midi, monsieur Jean Médecin et à l'est, madame Babault ; à l'ouest, les acquéreurs ; moyennant le prix de quatre-vingt-sept mille quarante francs. Et il a été fait élection de domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, notaire, soussigné.

Une expédition dudit contrat a été transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le vingt et un octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, volume 62, numéro 2, et déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le sept décembre suivant.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Pour extrait : L. VALENTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 12 décembre 1897

CANNES, b. Louise-Auguste, fr. c. Gandillet,	sable.
ID. b. Louise, fr., c. Gareil,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Roux,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Conte,	id.
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Ville de Monaco, fr., c. Bianchy,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Ville-de-Marseille, fr. c. Bellone,	id.
ID. b. Barthélemy-Elisa, fr. c. Davin,	id.

Départs du 5 au 12 décembre

LISBONNE, vap. Achilles, angl. c. Digman	sur lest.
MENTON, brig-goël. Angeline-Aristide, fr., c. Dalest,	vin.
CANNES, b. Tante, fr., c. Rival,	sur lest.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet	id.
ID. b. Louise, fr., c. Gareil,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Roux,	id.
ID. b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	id.

Le fascicule de novembre du **Figaro Illustré** (numéro 92) est un numéro spécial, consacré aux Forains et Saltimbanques.

Sauf la *Parade* de Kaemmer qui en forme la couverture, ce numéro est entièrement illustré en photographies instantanées la plupart en couleurs, prises par les opérateurs spéciaux du **Figaro Illustré** dans les principales

foires et fêtes de Paris et des environs. C'est une série de tableaux très animés et très vivants qui ne manqueront pas d'amuser le Lecteur : il trouvera en outre d'intéressants renseignements sur la vie des forains, dans les articles de MM. Tancrede Martel, Charles Dauzats, Jean Copain, Ch. de Coynart, etc.

Ajoutons que le *Figaro de Noël* paraîtra dans les premiers jours de décembre.

Prix du numéro : 3 francs.

GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT  
Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala  
Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE  
ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES  
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE  
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE  
MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO  
N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco  
PRODUITS SPÉCIAUX  
VIOLETTE DE MONTE CARLO  
MUGUET DE MAI  
BOUQUET MONTE CARLO  
EAU D'IRIS DE MONACO  
EAU DE COLOGNE  
FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR  
EAU, PATE ET PŒUDRES DENTIFRICES  
Poudre de Riz et Velouta  
SAVONS DE TOILETTE  
NESTOR MOEHR  
PARFUMEUR-DISTILLATEUR  
MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

GÈNES  
CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES  
(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : D<sup>r</sup> L. M. BOSSI  
Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes  
ASSISTANCE DES SŒURS DOMINICAINES  
QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D<sup>r</sup> Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 2 heures, les mardi, Samedi, Mercredi et Dimanche.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
6	755.2	756.2	757.2	758.2	759.2	13.5	13.2	12.1	11.9	11.8	81	S E faible	Couvert, pluie
7	761.1	761.0	760.9	761.1	761.2	12.2	13.8	14.2	12.2	11.7	78	id.	Beau
8	760.1	759.2	756.2	755.2	754.2	11.5	13.2	12.5	11.8	11.7	73	S O faible	Couvert, pluie
9	748.2	749.2	748.2	747.8	749.2	12.3	14.2	14.8	12.1	11.3	65	S O fort	Couvert
10	750.5	753.2	754.2	754.2	754.8	11.7	13.9	13.2	11.8	11.2	71	S O faible	Beau
11	751.2	751.5	751.7	752.7	754.5	10.5	12.7	12.2	10.8	10.2	80	id.	id.
12	758.5	760.2	761.2	761.2	761.8	11.2	13.5	13.2	11.2	11.2	87	S E faible	Variable
DATES		6	7	8	9	10	11	12					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		Minima							Pluie tombée : 3 <sup>mm</sup> , 4		
		14.2	14.2	13.2	14.9	14.2	12.9	13.8					
		10.8	11.2	10.9	11.2	10.1	9.1	10.2					

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

A VENDRE d'occasion et dans des conditions avantageuses.

ORGUE D'ALEXANDRE, à deux claviers et pédalier.

Chez M. LARROQUE, villa Hélène, boulevard des Moulins, à Monte Carlo, de 10 heures à midi.

HOUSE AGENT  
Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

LEÇONS DE PIANO

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur

Rue Grimaldi, n<sup>o</sup> 25 — Condamine

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
Livret-Chaix continental (mensuel) :	
1 <sup>er</sup> vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 <sup>e</sup> vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	» 40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
Livret de la banlieue avec carte... ( Ouest.....	» 10
Est.....	» 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

Imprimerie de Monaco — 1897